

Succès et légitimité, succès et légitimation :

Le cas Jacques Laurent / Cecil Saint-Laurent

Émilie Revesz

Résumé de la communication du 20 décembre 2006

Depuis l'époque romantique et la figure du poète maudit, le succès est considéré comme l'inverse de la création innovante et géniale. Dans cette perspective, succès et légitimité s'opposent et s'excluent : les auteurs ayant du succès ne peuvent prétendre à une quelconque légitimité et, inversement, les auteurs légitimés ne peuvent être connus que des happy few et se réfugient dans l'espoir, toujours incertain, d'une gloire posthume.

Certes, les caractéristiques du succès et de la légitimité semblent s'opposer, tant du point de vue de la position de l'auteur dans le champ, que du point de vue de la production du texte ou de sa réception. Alors que le succès littéraire, se mesurant à la fois par le nombre de ventes et par l'image positive véhiculée, se situe du côté de l'instantané, du factuel et de l'autonomie matérielle, la légitimité implique un déploiement dans une temporalité, un recours au prescriptif et une autonomie symbolique. Le partage entre légitimité et succès correspond ainsi à la division en deux pôles étudiée par Pierre Bourdieu. D'un côté, le pôle de la production restreinte est le lieu de luttes pour le monopole de la légitimité littéraire, « c'est-à-dire, entre autres choses, le monopole du pouvoir de dire avec autorité qui est autorisé à se dire écrivain et qui a autorité pour dire qui est écrivain ; ou, si l'on préfère, le monopole du pouvoir de consécration des producteurs ou des produits¹. » Le principe de hiérarchisation est ici interne et favorise les artistes qui sont connus et reconnus de leurs pairs et d'eux seuls. De l'autre, le pôle de la production grand public repose sur un principe de hiérarchisation externe, « c'est-à-dire selon le critère de la réussite temporelle mesurée à des indices de succès

¹ *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Libre examen », 1992, p. 311.

commercial [...] ou de notoriété sociale [...]»², qui favorise les artistes connus et reconnus du grand public.

Pourtant, les rapports entre ces deux notions sont nettement plus complexes, et des points de passage se sont révélés à nous : cas de franchissements de seuils, lorsque des œuvres ont à la fois eu du succès et ont été légitimées, ou encore cas frontières, comme le sont les prix littéraires, facteurs de légitimation mais aussi de succès commercial.

En s'appuyant sur le cas de Jacques Laurent, écrivant à la fois sous ce nom et sous le pseudonyme Cecil Saint-Laurent, il s'agissait d'interroger dans les textes cette opposition entre succès et légitimité. L'écrivain a en effet construit deux œuvres parallèles et en apparence bien distinctes, et ce à tous les niveaux précédemment évoqués dans notre étude : position dans le champ, production, réception : tandis que Jacques Laurent appartient au champ de la production restreinte, Cecil Saint-Laurent se rattache au champ de la grande production ; les deux œuvres ne répondent absolument pas aux mêmes exigences de production et ne présentent pas les mêmes propriétés formelles ; enfin, l'œuvre de Jacques Laurent fait l'objet d'une réception critique et institutionnelle et est destinée à un public « lettré », alors que celle de Cecil Saint-Laurent s'est vendue au grand public sans l'appui de la critique. Néanmoins, les frontières entre les deux œuvres ne sont pas étanches, Jacques Laurent s'amusant à reprendre des passages entiers d'une œuvre à l'autre et insistant, avec ses éditeurs et certains critiques, sur la proximité des deux œuvres. La réédition en 1976 de *Caroline chérie*, ouvrage de Cecil Saint-Laurent, chez Gallimard, maison d'édition appartenant traditionnellement au pôle de la production restreinte, n'a fait qu'accentuer ces confusions entre les deux types d'œuvre, au point qu'il est devenu difficile en dernier lieu de savoir lequel des deux auteurs restera à la postérité.

Loin d'être un cas unique, l'exemple de Jacques Laurent / Cecil Saint-Laurent est sans doute emblématique du brouillage des frontières et de la difficulté à maintenir l'idée d'une division en deux pôles littéraires distincts et antinomiques.

² *Ibid.*, p. 302.